

Montréal, 3 juillet 2015

## Première étape terminée

# Le Circuit électrique et le RéseauVER sont maintenant interopérables

À compter d'aujourd'hui, vous pouvez utiliser une carte Circuit électrique ou RéseauVER aux bornes des deux réseaux. Le processus visant à rendre ceux-ci pleinement interopérables s'achèvera avec le franchissement de deux autres étapes au cours des prochaines semaines :

- Au cours de l'été, les applications mobiles du Circuit électrique et du RéseauVER seront en mesure d'afficher les bornes des deux réseaux et disposeront de toutes les fonctionnalités actuellement offertes par chacune (connexion, démarrage, suivi en temps réel de la recharge, etc.).
- À l'automne, l'affichage de toutes les bornes et de leur statut sera proposé aussi bien sur le site Web du Circuit électrique que sur celui du RéseauVER.

Concrètement, l'interopérabilité vous permettra d'accéder tant aux 415 bornes du Circuit électrique ainsi qu'aux 150 bornes québécoises du RéseauVER. Le RéseauVER est également présent dans d'autres provinces, notamment la Colombie-Britannique, l'Ontario et les provinces maritimes.

En ce qui concerne les tarifs, chaque réseau conservera la tarification applicable à ses propres bornes, soit :

	Circuit électrique	RéseauVER
<b>Borne 240 V</b>	2,50 \$/recharge	1 \$/heure facturée à la minute ou autre tarification selon site
<b>Borne rapide 400 V</b>	10 \$/heure, facturée à la minute	
<b>Borne sur rue</b>	1 \$/heure facturée à la minute	

Pour en savoir plus sur le Circuit électrique, visitez [lecircuitelectrique.com](http://lecircuitelectrique.com).

Pour en savoir plus sur le RéseauVER, visitez [reseauver.com](http://reseauver.com).